

appelées à opérer au milieu de cette population, bien que les vertus et la capacité, que tout le monde admire en elles leur rendra facile à faire. On doit regretter qu'elles soient placées un peu loin de la cathédrale, (longue de 173 pieds) auprès de laquelle on aime à voir les principaux établissements religieux d'une même ville.

La cathédrale de Kingston, est bâtie en pierre dans le genre gothique comme celle de Toronto, et devra avoir une flèche au dessus du portail. Elle a 148 pieds de longueur et 85 de largeur. Placée auprès du collège et de l'emplacement où sera plus tard la maison de l'évêque, elle domine la ville avec beaucoup de majesté, et est sans contredit un ornement distingué pour cette jeune cité. Tous les établissements étaient à créer à Kingston aussi bien qu'à Toronto, et maintenant, outre ceux que nous venons de mentionner, on y trouve encore des hospitalières et des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame. Il y a environ 30 élèves au collège, et un couvent elles sont déjà en bon nombre.

Une somme assez considérable a été recueillie dans chacune de ces villes, au moyen de billets d'admission aux conscriptions. On a remarqué que nos frères séparés s'y sont portés en foule et se sont déclarés satisfaits de l'ensemble. Leur assistance dans ces circonstances est une preuve que les préjugés, qui ont existé à une autre époque, ont disparu entièrement; et le prélat qui avait la parole n'a pas manqué de leur en tenir compte, et d'exhorter tous ses auditeurs à autant qu'il dépendait de lui, à maintenir cette union sociale, fruit de la charité fraternelle, qu'il est toujours désirable de voir régner, surtout au milieu de populations mixtes comme le sont en général celles du Haut-Canada.

Je suis, bien en l'honneur, votre dévoué serviteur.

NOUVELLES ECCLESIASTIQUES PLUS RÉCENTES.

On nous informe que M. Thomas Roy reste chez le curé de St. Roch des Aulnois; M. Provancher a été nommé missionnaire de Tring, et M. Robit vicar de Saint Ambrise.

La liste du Journal de Québec, se trouve dans le N° du 7 de ce mois, et celle qu'on nous avait communiquée, et dont l'Année de la Religion de Q. a tiré parti même le 6, était du tout fautive. Nous nous sommes assurés qu'à cette date (2), elle était correcte, d'après des rapports bien fondés.

Quoique nous ne soyons pas l'organe des autorités ecclésiastiques de l'archidiocèse, nous nous sommes toujours appliqués (et nos lecteurs en sont les témoins) à nous procurer les nouvelles ecclésiastiques les plus récentes par tout le pays, et nous pensons qu'on nous saura gré de continuer d'agir de la sorte.

LIBRE COMMERCE.

Notre confrère du Morning Courier a fait hier une sortie très forte contre ceux qui veulent rendre le commerce sur le St. Laurent aussi libre pour les vaisseaux des autres nations que pour ceux de la Grande-Bretagne. Selon lui, il y a là dedans une idée de rébellion; les Canadiens qui demandent une aussi grande liberté, ne veulent que favoriser les Etats-Unis qui, dans son opinion, auraient alors le monopole à peu près exclusif du commerce du St. Laurent.

A cela, nous répondons à notre confrère que certainement il ne peut pas dire que nous, nous soyons en faveur de l'américanisation du Canada. Nos articles, depuis que nous sommes dans le journalisme, doivent lui prouver le contraire. Eh! bien! pour notre part, nous sommes en faveur d'une liberté égale pour tous les vaisseaux étrangers, qu'ils viennent de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre ou des Etats-Unis. C'est là notre avantage, c'est aussi ce que nous demandons. Tant que notre confrère ne nous aura pas fait voir que l'avantage du Canada exige le contraire (ce qu'il n'a certainement pas fait dans son article d'hier), nous continuerons à croire que ceux qui demandent cette liberté générale pour le commerce du Canada sont pour lui de vrais amis.

Notre confrère prétend que nous n'avons pas en Canada de marchés pour les produits de la France, de l'Allemagne, etc. Notre confrère est dans l'erreur. Car quand même il n'y aurait pas ici de marchés à cet effet (ce que nous n'admettons pas), il suffirait que le Canada fût la grande route de l'Ouest. Ce serait là un débouché assez considérable pour en profiter. Or, au dire de tous les connaisseurs, le St. Laurent est la voie naturelle des vastes régions de l'Ouest, et les produits par cette route devront toujours coûter moins que par les Etats-Unis. Notre confrère avait donc oublié cette circonstance; c'est là certainement un marché qui en vaut la peine, et qui ce semble n'est pas fort en faveur de la thèse du Morning Courier. Aussi, pouvons-nous dire que ce n'est pas sans étonnement que nous avons lu l'article en question, qui se distingue surtout par cette loyauté étudiée, qui est une qualité dominante chez notre confrère militaire.

PARLEMENT PROVINCIAL.

Contre l'attente générale, la Gazette Officielle de samedi ne contient pas la proclamation de convocation du Parlement Provincial. Elle n'en contient qu'une qui le proroge du 12 octobre au 16 novembre. Il ne faut pas croire pour cela, comme le disent quelques personnes, que le Parlement ne doive être convoqué que dans le mois de décembre ou janvier. Notre opinion individuelle est qu'avant peu il paraîtra une nouvelle proclamation qui assemblera les Chambres pour le 20 ou 22 novembre. Ainsi, ceux qui ont des avis à donner pour des permissions, etc., à demander au Parlement, doivent se hâter de les faire; et nous espérons qu'à fin de comptes, le Bas-Canada y sera pour une part beaucoup plus large cette année qu'il ne l'a été à les années écoulées.

GRANDE EXHIBITION.

La grande exhibition d'Agriculture, Horticulture, etc., qui vient de se tenir à Coburg, H. C. a été des plus brillantes, et sans contredit une exhibition honorable pour le pays. Les bestiaux étaient de première qualité, ainsi que les chevaux, les moutons, les porcs, les instruments aratoires, le beurre, le fromage, les produits d'horticulture et ferronneries. En fait

de produits de laine, les correspondances rapportent que l'exhibition était maigre; les ouvrages à l'aiguille n'étaient pas non plus de première qualité, non plus que les spécimens de reliure: en somme, les produits étaient beaux, nombreux, et l'on dit qu'en bien des cas, ils étaient supérieurs à ceux des exhibitions américaines. Après l'exhibition, il y a eu un grand dîner auxquels 400 personnes ont pris part. On y porta un bon nombre de toasts, entre autres les suivants: "A la reine" à l'armée, aux différents sociétés d'agriculture (sans oublier celle du Bas-Canada qui eut une mention particulière), à la prospérité de la presse (c'est une excellente chose), etc., etc.

NOUVELLE MISSION.

Le R. P. Laverlochère, qui était parti au commencement de mai dernier pour sa mission annuelle parmi les sauvages de l'émiskaming, Abitibi et Moose factory, est de retour depuis vendredi dernier. Le R. P. a fait la Mission de l'émiskaming, en la Compagnie du R. P. Clement qui après cela évangéliser les Indiens du Grand Lac. Pour le P. Laverlochère, profitant de la permission généreuse, que lui avait donnée sir George Simpson, de prendre passage dans les canots de l'Hon. C. le s'embarqua à l'émiskaming le 3 juin sejourna quelque temps à Abitibi où il baptisa 20 personnes. De là il descendit à Moose où il s'appliqua à détruire les abus préjugés qu'un ministre méthodiste avait eu soin d'implanter depuis 8 ans dans l'esprit des pauvres indiens. Le bon père a eu la consolation de voir les efforts couronnés de succès, chez la plupart, et tels qui, les derniers jours, défendaient aux autres de laisser baptiser leurs enfants par le Prêtre étaient à la fin les premiers à les y engager. Quelques uns qu'il avait agréés l'année dernière à la société de tempérance ont jusqu'ici très fidèles à leurs saintes résolutions. Après quelques jours trouvant une occasion pour aller au fort d'Albany, il la saisit avec joie. Assailli par une glorieuse tempête durant la traversée qui est de 400,45 lieues, la goëlette qu'il montait alla échouer sur un banc de rocher à quelques miles de l'entrée de la rivière Albany, heureusement qu'un tourbillon de vent subit la remit à flot sans avaries considérables. Le missionnaire passa vingt six jours dans le port et y vit un grand nombre d'indiens sauvages, et Maskégon. Il y baptisa tous les enfants et une vieille femme qui de puis trois ans soupirait après l'arrivée d'une Robe-noire, tous les autres sauvages ont assuré le Père Laverlochère, que depuis trois ans elle n'avait pas voulu faire gras le vendredi parcequ'elle avait entendu dire que les Catholiques agissaient ainsi. Le R. P. en disposa un bon nombre pour être baptisés l'année prochaine. Il vit des indiens du lac St. et du lac Onarshorik à peu près à 900 miles d'Albany et de la rivière rouge, qui lui manifestèrent un désir ardent de le voir arriver chez eux, ajoutèrent qu'il y serait bien reçu, quoique depuis plusieurs années ils avaient un ministre méthodiste de leur propre nation. "La langue nous dit le missionnaire, varie beaucoup parmi les nombreuses peuplades qui avoisinent cette immense Baie. Ce qui est une grande difficulté pour les instruire. J'ai pu néanmoins, durant mon séjour dans les lieux, traduire à l'aide d'une Dame qui entend bien les différents dialectes, du sauteux, qui m'est assez familier, les prières et le catéchisme en la langue des ceux qui habitent les côtes. Les bonnes dispositions des sauvages d'un côté, les attentions pleines de bienveillance des agents de l'Hon. Compagnie de l'autre, nous font en quelque sorte oublier ce que la nature a à endurer dans ces affreuses contrées, on "régne un hiver éternel." Nous espérons que le Rev. P. voudra bien nous faire part de plus amples détails sur son intéressante et pénible Mission. Ces détails qui ne peuvent qu'encourager les associés à l'œuvre de la propagation de la foi.

NOS REVENUS.

Le Pilot de ce matin publie un tableau qui montre que, du 5 juillet 1846 au 5 juillet 1847, le revenu de la province a été de £540,229, et que, du 5 juillet 1847 au 5 juillet 1848, il a été de £556,748; ce qui fait en faveur de 1848, une augmentation de £16,519.

Nous avons reçu le second numéro de l'Abéille, petit journal publié au séminaire de Québec. Nous remarquons avec plaisir des progrès sous le rapport de la correction; néanmoins les imperfections sous ce rapport sont encore un peu trop perceptibles; cela disparaîtra à mesure que les élèves seront plus au fait des détails des imprimeries. Nous voyons par l'Abéille que M. Jean Holmes, prêtre du séminaire de Québec, est monté à l'île Jésus, pour tâcher d'y réparer sa santé. Nous apprenons de plus par le même journal que le nombre d'élèves du séminaire de Québec est maintenant de 356, dont 184 pensionnaires et 172 externes; et que sur ce nombre de 356, 104 sont des nouveaux rentrés du commencement de la présente année scolaire.

Voilà les annonces, relativement à la Revue Canadienne et à l'Album Littéraire.

Nous eussions voulu donner le discours de M. O'Reilly dans la présente feuille, mais l'abondance de matières nous force à le remettre à la prochaine.

Nous sommes contraint, faute de place, de remettre à vendredi un article communiqué sur le Collège-Juliette.

M. L. St. Casimir, lettre et contenu reçus. M. E. B., Québec, reçu lettre, etc., etc. Les journaux sont reçus.

Plusieurs articles remis faute de place.

FAITS DIVERS.

COMMISSAIRES DES PETITES CAUSES.—Messieurs C. Brin, Cléophas Perrault et Christophe Préfontaine sont nommés commissaires des petites causes par la paroisse de St. Marc; et MM. C. J. Forbes, Moses Davis, Henry Chapman, Daniel Dehertel et Chs. Wails pour la paroisse de Ste. Marie Magdeleine d'Argenteuil.

TENURE.—J. S. Elliot, éc., est nommé agent de la commutation de la tenure féodale dans la seigneurie de Sorcel.

LA REVUE CANADIENNE.—Tous les journaux qui, jusqu'à présent, ont annoncé la discontinuation de la Revue Canadienne,

s'accordent à reconnaître que M. Letourneux conduisait sa feuille avec talent et discrétion.

COMÈTE.—On dit que, dans deux à trois semaines, on pourra voir à Paris la comète de Eucke; avis aux astronomes!

JOURNAUX.—Le Transcript rapporte que l'on dit que la Gazette de Montréal va être achetée par M. Ferrer.

RENTRES.—Au 6 octobre, il en avait été émis pour £124,625, il en était rentré pour £44,387, et il y en avait en circulation pour £80,237.

MGR. DE BOSTON.—Mgr. de Boston, qui est en Canada en ce moment, a passé le dimanche dernier à Chambly. S. G. était de retour en ville hier, ainsi que S. G. Mgr. Guignes, évêque de Bytown, qui après avoir assisté à la consécration des cathédrales de Kingston et de Toronto, en était revenu et était allé à Québec.

OU NOUS EN SOMMES.—Le temps est à l'automne. Le ciel est maintenant nuageux, la température est froide, la nature commence à s'engourdir. Vous voyez maintenant les feuilles se décolorer; elles ont fait changer la parure des forêts. Celles-ci, naguère verdoyantes, ont pris cette teinte rousseâtre est le précurseur certain de l'hiver. La campagne a cessé d'être belle, la nature est quelque peu maussade; et le vent qui se fait maintenant sentir plus souvent, le froid qui nous pénètre et nous force à clore les portes et fenêtres de nos demeures, ce ciel couvert et chargé, ces forêts sombres et dépourvues; tout cela afflige et jette dans la tristesse. C'est pourtant là à peu près où nous en sommes à l'heure qu'il est. Aussi, voyons nous tous les jours les prononcés revenir à leurs maisons de ville, et s'occuper à se prémunir contre les rigueurs de l'hiver. Pour notre part, nous n'avons guère autre chose qu'une maison de ville et nos bureaux; cependant nous aimons assez à ne pas trop souffrir du froid et voilà pour quoi nous avons soin de chauffer les poêles, ce que font déjà bien d'autres citoyens de Montréal. Nos amis de Québec font sans doute aussi de même, et nous, malgré notre beau climat, nous devons avouer que nous n'en sommes pas moins en automne, et dans un automne assez froid. Ce temps n'est pourtant pas mauvais pour les travaux qui restent à faire dans les champs; mais si la pluie venait à se mettre de la partie, ce serait un autre chose; ainsi, que Dieu nous en garde pour le quart-d'hiver!

IMPRIMERIE.—Nous apprenons avec plaisir que c'est notre confrère de la Minerve qui vient de faire l'acquisition de l'imprimerie de la Revue Canadienne; cette imprimerie ne pouvait tomber en meilleures mains.

INCENDIE.—Le feu a détruit la nuit dernière six maisons dans le faubourg St. Laurent de cette ville, 3 desquelles appartenaient à M. David, 2 à Mr. Arconet et 1 à M. Jobin, accompagnée d'un pro-soir de cidre. Toutes étaient assurées, et on nous dit que l'Assurance Mutuelle perd environ £450 dans cet incendie. Trois des maisons détruites étaient situées sur la rue St. Dominique, à quelques pas au nord de la rue Algonne, et deux autres avec un atelier de peinture vis-à-vis sur la grande rue St. Laurent. On ne sait pas comment le feu a originé. C'est l'époque où on monte les poêles et on pose les tuyaux, la surveillance est extrêmement nécessaire, vu qu'on remarque que les fous redoublent chaque année au même temps. Minerve d'hier.

AUTRES INCENDIES.—Hier, dans l'après midi, le feu a consumé une maison aux Tanneries. Cette nuit il y a aussi eu une alarme de donnée, nous ne savons pas où était le feu.

ST. HYACINTHE.—On nous écrit de St. Hyacinthe: "Le conseil municipal du comté de St. Hyacinthe, dans sa session du 11 septembre dernier, a rélé à l'unanimité pour maire, Eugène Cartier, éc. Dans la même session, le conseil a adopté une pétition à la législature demandant la commutation des droits seigneuriaux." Minerve.

REVUE.—Le 6 et 7 du courant, il y a eu à Québec deux revues militaires faites par le major général Gore, qui est en tournée d'inspection.

UNE MORT.—Le colonel De Latre, le beau-père de l'hon. juge Sullivan, vient de mourir presque subitement en allant de Toronto à Niagara.

POINT DE SUSPENSION.—Nous apprenons qu'aux difficultés entre les Canadiens et les Américains au sujet du pont de suspension sur le Niagara, viennent d'en succéder d'autres. Il paraît que les propriétaires et les entrepreneurs sont en guerre ouverte, et aux dernières dates il se trouvait au milieu du pont une forte barricade, et chaque parti avait son canon chargé à chaque extrémité. Ce sont sans doute là des bravades, mais à vrai dire, il serait mieux de n'en pas faire.

MACHINE.—On se sert dans ce moment à Buffalo d'une machine à laver le linge. Dans 6 à 8 minutes, il y est lavé parfaitement bien 100 morceaux différents.

UN AUTRE JOURNAL.—M. Ledru-Rollin, est dit-on à la veille de fonder un journal; il est mécontent de la Reforme, dont le rédacteur-en-chef est à son avis trop intime avec M. le Général Cavaignac.

SUISSE.—Notre correspondance de Fribourg en Brisgau nous apprend que le cœur du vénérable archevêque vient d'être navré de douleur par la défection d'un des prêtres de son diocèse. Le sieur Joseph Beck a adressé au prélat une lettre conçue dans un style assez respectueux, par laquelle il lui déclare qu'il a cessé d'appartenir au clergé de l'Eglise catholique. Cet individu avait été pendant quelques années attaché au diocèse de Rottenbourg, et il s'y était montré grand partisan du système du ministre Schlayer dont on connaît les tendances destructives à l'égard de l'Eglise catholique. L'on s'explique difficilement les motifs qui ont pu porter le sieur Beck à fouler aux pieds le caractère dont il est revêtu, sans consommer son apostasie en passant à la communion protestante. Ce qui ajoute à la douleur de ce scandale, c'est la crainte qu'il ne devienne le signal d'une défection plus étendue parmi le clergé catholique du grand-duché de Bade, dont une partie est imbu de si mauvaises doctrines.

On lit dans l'Observateur de Genève; "Les Etats du diocèse de Lausanne, au dire de l'Helvétie (Berne, Fribourg, Genève, Neuchâtel), doivent envoyer (le 6 août) des délégués à Fribourg pour s'entendre sur les mesures à prendre pour la réorganisation de cet évêché! Ainsi, aux éléments de perturbation qui nous menacent, on veut encore ajouter l'agitation qui résulte des dissensions religieuses. Quoi! un évêché catholique réorganisé par des délégués de quatre cantons protestants, par des délégués de pouvoirs civils! L'évêque lui-même n'a pas le droit de réorganiser son diocèse; au Souverain-Pontife seul appartient ce pouvoir suprême, et cinq délégués, qui peuvent très bien être ni catholiques, ni chrétiens, qui ne sauront peut-être pas un mot de droit canonique, viennent mettre la main à une réorganisation nulle en droit, irréalisable en fait, même par la persécution. Est-ce ainsi qu'on suppose entendre l'art. 44 du pacte projeté? Le libre exercice de toutes les confessions chrétiennes reconnues, est garanti dans toute la Confédération."

lion." Ou bien commence-t-on à donner au second paragraphe toute l'élasticité qu'il comporte? "Toutefois, les cantons et la Confédération pourront toujours prendre les mesures propres au maintien de l'ordre public et de la paix entre les confessions!"

"Ah! nous conjurons les délégués désignés d'étudier avant tout la question de droit et la question d'opportunité; ou plutôt, pourquoi ne pas entrer franchement sur le terrain de la liberté religieuse? hélas! elle n'est ni comprise, ni voulue, et alors, que de nouvelles sources de divisions et de malheurs pour notre pays!..."

"Voulez-vous la vie ou la mort de la Suisse? Voulez-vous rallier les catholiques au Pacte, ou les en détacher? Voulez-vous ou non avoir un jour une armée? Voulez-vous une véritable régénération helvétique? Au nom du ciel, réalisez donc sans réserve la liberté des Etats-Unis; nous vous promettons nous vingt mille bras dévoués, quelques cent mille sympathies, le salut et l'indépendance de la Suisse; mais si vous allez porter la main à l'encensoir, asservir notre Eglise, tourmenter notre évêque et nos prêtres, vous prouvez encore une fois, à la face de l'Europe entière, que c'était bien la religion catholique que vous poursuiviez dans les quelques jésuites proscrits de Schwytz et de Fribourg, et dans l'union catholique de Lucerne vaincue."

MARIAGES.

A Ste. Marguerite de Blairfinde, le 3, Antoine Métrizz, Ec., Notaire, à Delle, Josephine Roy, 3e. fille de Chs. Roy, Ec.

A Québec, le 26 sept. mbre. M. Jos. Bureau, typographe de Montréal, à Delle. Marie-Louise Dion, de Québec.

NAISSANCES.

En cette ville, le 3, la dame de J. M. Bonacina, Ec., a mis au monde une fille.

En cette ville, le 3, Mme. L. A. Gareau a mis au monde un fils.

DECÈS.

En cette ville, vendredi dernier, à un âge avancé, Joseph Roy, Ec., Notaire.

En cette ville, le 7, Dame Mathilde Virginie Leprohon, épouse de Thomas Wallace, Ec.

A Verchères, le 4, M. Octave Dansereau, à l'âge de 19 ans, fils de Joseph Dansereau, Ec.

A la rivière Thames, paroisse St. Pierre, Haut Canada, le Dr. Louis-Albert Bender, natif de Montréal, âgé de 60 ans.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL POUR L'ANNEE 1849.

CE CALENDRIER sera à vendre vers le 1er novembre prochain aux bureaux des Melanges Religieux et chez les principaux libraires de cette ville.

Ce Calendrier est un des plus complets qui se publient parmi nous. Il sera de plus de beaucoup amélioré sous le rapport typographique et sous celui de la qualité du papier.

Ce Calendrier contient ce qui suit: Le nom de tous les Saints et de toutes les fêtes qui se rencontrent durant l'année;

Les époques ecclésiastiques, politiques, etc., les plus capables d'intéresser les lecteurs canadiens;

Une liste complète des membres du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec;

La liste et les termes des cours de justice;

Une table relative au commencement de l'aurore et à la fin du crépuscule;

Un tableau de la valeur, etc., des monnaies;

Le commencement des saisons;

La date des quatre-temps

Le comput ecclésiastique;

Le nombre, la date, etc., des éclipses pour 1849, calculées avec la plus grande exactitude;

La liste des principaux membres du Gouvernement;

La liste des membres de la Législature Provinciale;

La liste des membres du Conseil Législatif;

La liste des Examinateurs des Instituteurs pour Québec et Montréal, etc., etc.

La liste complète des Magistrats, des Avocats, des Notaires, des Médecins, etc. etc. etc.

Ce CALENDRIER se vend à TRÈS-BAS PRIX EN DETAIL; on s'acquiesce une DIMINUTION CONSIDÉRABLE à ceux qui achètent en GROS.

Montréal, 6 octobre 1848.

DE LA REVUE CANADIENNE ET DE L'ALBUM LITTÉRAIRE.

Le soussigné informe ses abonnés que par un arrangement fait avec le propriétaire de la Minerve, il a transporté ses listes de souscripteurs et que ce journal leur sera adressé à la place de la Revue Canadienne et particulièrement à ceux des abonnés qui ont payé d'avance, et il le prie de vouloir bien continuer à la Minerve la même faveur qu'il en a reçu lui-même. Quand à l'Album Littéraire, la publication en sera reprise incessamment et continuée.

LOUIS O. LE TOURNEUX.

Rue St. Vincent, 9 oct.

AVIS.

Le soussigné prie toutes les personnes qui lui sont en dette, soit pour abonnements à la Revue Canadienne et à l'Album Littéraire, soit pour publication d'annonces ou impressions, de venir au plutôt régler leurs comptes, ou de lui en faire parvenir le montant sans délai, vu qu'il est nécessaire de clore au plus vite les affaires de son établissement.

LOUIS O. LE TOURNEUX.

L. O. LE TOURNEUX AVOCAT ET PROCUREUR,

A établi son Bureau au No. 15, rue St Vincent. Montréal, 6 oct. 1848.